

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7306145101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7306145101>

Cette annonce a été mise en ligne le **15 octobre 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SAS

Suivant acte sous seing privé en date du 28/01/2022, il a été constitué la société suivante :

FORME : société par actions simplifiée

DENOMINATION : ARMA FORAGE

SIEGE SOCIAL : Zone Artisanale Anjou Actiparc La Chesnaye, Ambillou-Château - 49700 TUFFALUN.

OBJET :

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La souscription, l'acquisition, la gestion de toutes actions, obligations, parts sociales ou droits sociaux dans toutes entreprises industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, quels que soient leur forme juridique, leurs activités, leur objet, françaises ou étrangères, cotées ou non cotées ou inscrites au hors cote ;
- L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ;
- La gestion, l'organisation, la direction générale, l'assistance commerciale, la direction comptable et/ou financière, et toutes opérations financières (telles que des prêts, avances, placements, emprunts, cautionnements...) par la société vis-à-vis de ses filiales ou toutes autres sociétés dans lesquelles elle a ou pourra avoir directement ou indirectement des intérêts commerciaux et/ou financiers, et, plus généralement, toutes prestations de services ;

- La réalisation d'opérations de trésorerie avec des sociétés ayant avec elle directement ou indirectement des liens de capital conférant à l'une des entreprises liées, un pouvoir de contrôle effectif sur les autres ;

Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, civiles ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter

la réalisation.

Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 5000 € par apports en numéraire

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PREEMPTION : Toute cession d'actions de la société même entre associés est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés.

PRESIDENT : M. Matthieu FERRON demeurant 2 rue du Casino – 37360 ROUZIERS DE TOURAINE

DIRECTEUR GENERAL : M. Arnaud BREVET demeurant 34 rue Chateaugontier – 49100 ANGERS

Immatriculation au RCS ANGERS

POUR AVIS,
LE PRESIDENT

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

